

Exigences nécessaires et éléments que doit contenir la formation des gestionnaires de déchets

Module 1 Législation bruxelloise et européenne pertinente sur les déchets, y compris les obligations administratives et en matière de traçabilité.	
Sujet / contenu du module	Objectifs pédagogiques
<i>Que présentons-nous? Qu'est-ce qui figure dans la formation?</i>	<i>Que doit savoir l'apprenant à l'issue de la formation?</i>
1. Législation sur les déchets à Bruxelles: contexte et Brudalex, Ordonnance Déchets, Ordonnance Permis d'environnement, Code inspection	Contexte général européen et Brudalex, cadre légal Liste des installations classées (exemples)
2. Eléments du Brudalex spécifiquement liés à la collecte et au transport, avec un focus sur les nouveautés	Quelles sont les exigences du Brudalex en pratique, qu'est-ce qui change?
3. Obligations administratives et pratiques des différents acteurs	Qui a quelles obligations dans la chaîne?
4. Obligation d'agrément, d'enregistrement et de permis: procédures	Qui est soumis à l'obligation d'agrément, d'enregistrement ou de permis? Grandes lignes de la procédure, points critiques Qu'est-ce que l'obligation de permis pour les acteurs? Citer le concept de collecte comme activité à titre accessoire et de producteur de déchets comme activité pour des tiers.
5. Listes publiques des agréments et permis	Où trouve-t-on les listes publiques? Pourquoi est-ce important, pourquoi les consulter?
6. Systèmes d'acceptation mutuelle des agréments et enregistrements de chacun dans les autres Régions (Flandre et Wallonie)	Qui accepte quoi?
7. Obligations du système de gestion de la qualité	Qu'est-ce que le système de gestion de la qualité, à qui s'applique-t-il, qu'est-ce qui est exigé (des aspects spécifiques tels que la hiérarchie du traitement des déchets seront traités plus en détail plus loin)
8. Déchets / déchets dangereux: définitions	Qu'est-ce qu'un déchet? Définition de déchet, appliquer la définition de déchet en pratique, exemples, concepts fin du statut de déchet et sous-produit (plusieurs possibilités pour la fin du statut de déchet via règlements européens, critères régionaux via arrêté ou via le permis d'environnement/la déclaration environnementale). Qu'est-ce qu'un déchet dangereux (base du module 2 base de la classification des déchets)
9. Codification des déchets et code EURAL	Classification et codification avec les codes EURAL: principes, exceptions et exemples (exercices dans le module 2)
10. Méthodes de traitement des déchets, hiérarchie de traitement des déchets	Comment appliquer la hiérarchie de traitement des déchets: exemples pratiques. (Selon les installations classées)
11. Traçabilité: registres et reporting	Adaptations spécifiques par le Brudalex, obligations, registres, reporting (quand, où, comment, qui doit documenter quoi), erreurs les plus fréquentes. Qu'est-ce qui change depuis le Brudalex.
12. Obligation de tri et charge de la preuve de la gestion (déclaration et transfert de déchets)	Quelle est l'obligation pour les déchets dangereux et non dangereux.
13. Taxe sur l'incinération de déchets	Quel est le prélèvement, comment est-elle calculée, qui doit la payer, comment se passe l'administration y afférente?

14. Responsabilité en cas de collecte et de transport	Qui est civilement responsable de quoi? Qu'est-ce que la responsabilité objective et quand est-elle applicable?
15. Concept de responsabilité étendue des producteurs	Comment cela fonctionne-t-il? Qui est responsable de quoi? Conséquences pratiques de la collecte et du transport?
16. Déchets d'emballage: notions de base	Cadre légal
17. Transport transfrontière de déchets: notions de base	Cadre légal



Module 2a: Gestion dangers des déchets - propriétés physico-chimiques et dangers des déchets, y compris le transport, l'emballage et les prescriptions de sécurité

Sujet / contenu du module	Objectifs pédagogiques
<i>Que présentons-nous? Qu'est-ce qui figure dans la formation?</i>	<i>Que doit savoir l'apprenant à l'issue de la formation?</i>
1. Déchets / déchets dangereux: définitions	Qu'est-ce qu'un déchet? Qu'est-ce qu'un déchet dangereux? Reprise et approfondissement du module 1. Exemples pratiques, quels déchets doivent être considérés comme dangereux (p. ex. DEEE, résidus de citernes, etc.)
2. Codification des déchets et code EURAL	Classification et codification avec les codes EURAL: principes, exceptions. Etudes de cas concrets et exercices.
3. Caractéristiques des différents types de déchets, pureté, recyclabilité et possibilités de traitement, risque de dispersion, dangerosité	Vision de la variabilité des déchets et des principaux aspects déterminants de celle-ci en termes de politique. Exemples basés sur les principaux flux de déchets: déchets de construction et de démolition, secteur du réemploi, DEEE, textile, ferraille, end-of-life, autres.
4. Propriétés physiques et chimiques des déchets	Notion des propriétés physiques et chimiques des déchets. Exemples basés sur les principaux flux de déchets.
5. Danger des déchets (y compris les nuisances) lors du stockage, du transport et du traitement	Cas exemplaires des principaux déchets, les plus critiques.
6. Collecte sélective et mixte de déchets, restrictions légales et techniques	Pour quels déchets proposer une offre sélective, comment l'organiser en pratique?
7. Transport : - Emballage de déchets - Modalités de transport de déchets - Prescriptions de sécurité lors du transport de déchets	Cas exemplaires des principaux déchets, les plus critiques.
8. Mesures à prendre en cas d'incident pour limiter et éviter les nuisances pour la santé et l'environnement, et intégration dans le système de qualité (analyse de risques et mesures adéquates)	Exemples pratiques d'analyses de risques et de mesures adéquates
9. Gestion de la qualité lors de la collecte et du traitement	Approfondissement du système de gestion de la qualité. Qualité de la collecte et du traitement, qualité du recyclat.



Module 2b: Déchets dangereux – aspects chimiques

Sujet / contenu du module	Objectifs pédagogiques
<i>Que présentons-nous? Qu'est-ce qui figure dans la formation?</i>	<i>Que doit savoir l'apprenant à l'issue de la formation?</i>
1. Distinction entre déchets dangereux et non dangereux, tri des caractéristiques de dangerosité.	Reprise des modules précédents, application de critères HP, application d'une méthode de calcul pour les code miroirs ou en cas de procédures step-in ou step-out.
2. Tri de petits déchets chimiques/dangereux d'origine domestique ou non domestique: détergents, solvants, acides, pesticides, déchets principaux/les plus critiques, etc.	Perception de la prévention des petits déchets chimiques/dangereux d'origine domestique ou non domestique. Comment les reconnaître? Comment les traiter, les éliminer? Dangers?
3. Classification HP des caractéristiques de dangerosité des déchets	Définitions, études de cas et exercices
4. Principaux types de déchets dangereux industriels d'origine non domestique	Perception de la prévention des déchets dangereux industriels d'origine non domestique. Comment les reconnaître? Comment les traiter, les éliminer? Dangers?
5. Etiquetage	Principes de base, différence entre symboles/pictogrammes de danger et de transport.
6. Réactions chimiques lors du mélange ou du traitement de déchets (réactions exothermiques, inflammation spontanée, explosion de poussières, etc.)	Estimer, reconnaître les dangers, exemples de situations.
7. Stockage de déchets dangereux (aspects légaux et pratiques)	Etre familiarisé aux exigences légales et aux meilleures pratiques, par type de déchets dangereux.
8. Comment estimer ou mesurer les concentrations en cas de fractions de déchets hétérogènes.	Concepts, méthodes de mesure, meilleures pratiques
9. La définition de 'vide', conséquences pour la dangerosité et le traitement de l'emballage.	Comment estimer en pratique si un emballage est vide (à gratter, à fuite), etc.
10. Brève intro dans ADR	Principaux concepts et symboles à appliquer au transport de déchets

